



Tiré de l'enseignement du Roch  
Yechiva Ateret Jerusalem  
Le Rav Chlomo Aviner

la Yechiva Ateret Jerusalem recherche traducteur hebreu / francais bénévole  
des questions-réponses du Rav Chlomo Aviner - #45

Cette newsletter vous intéresse merci conseiller à vos amis de s'y abonner ou nous transmettre leurs e-mails pour que nous leur fassions nous même la suggestion.

## "ROSH HASHANA" SE FETE EN ISRAEL ET NON PAS A OUMAN

Tout d'abord, rappelons quelques vérités trop oubliées.

A "Rosh Hashana", quitter sa famille pour voyager à Ouman (ville d'Ukraine où repose Rabbi Na'hman de Braslav) pose un problème d'ordre moral et rabbinique.

Le Rav Kook a prouvé qu'il n'y a pas d'autorisation de quitter Eretz-Israël pour se recueillir sur le tombeau des Justes ("Mishpat Cohen" page 352).

Affirmer qu'il s'agit là d'une "mitsva" (commandement, bonne action) n'a rien d'évident. Il y a 613 commandements rémanents directement de la Thora et une multitude d'autres rémanents de nos Sages ; celle-là n'en fait pas partie" (ibid.).

Si l'on tient tant se recueillir sur le tombeau des Justes, on en trouvera tant et plus en Eretz-Israël ; ceux des Maîtres de la Mishna, du Talmud, des "Premiers" et des "Derniers Décisionnaires", sans parler des Patriarches et de leurs épouses, personnalités non négligeables même vis-à-vis de Rabbi Na'hman de Braslav.

Certes, le grand Maître a promis de sauver de l'enfer les pervers qui viendront sur sa tombe ; or les Patriarches, Abraham (Traité "Erouvin" 19 a) et Isaac ("Shira Shérim

Raba" 8 ; Rashi sur Traité "Souka" 52 b, paragraphe qui commence pas les mots " (שמונה רועים ושמונה נסיכים) ont déjà fait cette promesse ; quant à Jacob, il s'est engagé à empêcher tout circoncis d'y entrer ("Béréshit Raba" 48, §8).

Pour éviter l'enfer, point n'est besoin de nouveaux subterfuges. Nos Maîtres de la "Mishna" et du Talmud ont enseigné que pour l'éviter il fallait pratiquer la Thora, lire le "Shéma", par exemple ("Dévarim Rabba" 15, 2), prier ("Dérekh Erets Zoutra" 9), rendre visite aux malades (Traité "Nédarim" 40 a), donner de l'argent aux pauvres (Traité "Guitin" 7 a ; Traité "Baba Batra" 10 a) ou encore étudier la "Mishna" ("Midrash Talpiot").

Avec tout le respect dû à Rabbi Na'hman, cette prise de position (prescrire de quitter Israël à "Rosh Hashana" pour se recueillir sur sa tombe) est unique en son genre même au sein du mouvement 'hassidique ; on a beaucoup écrit sur cette question.

Ceci dit, le but de cet article est de prouver que même les disciples du grand Maître estimaient qu'à "Rosh Hashana" on doit rester en Israël et que l'usage est de prier à différents endroits devenus traditionnels et lieux de recueillement pour les adeptes de cette Ecole.

Il y a plus, de nombreux "Premiers disciples" éminents du grand Maître estimaient qu'en pareille circonstance il ne fallait pas quitter Israël, ce que nous nous proposons maintenant d'illustrer à l'aide de citations tirées de la brochure "Rosh Béné Israël", rédigée par des disciples du grand Maître. Jusqu'à notre génération, ces éminents disciples, Rabbi Nathan, par exemple, pour ne citer que le plus grand et le plus proche de Rabbi Na'hman, estimaient que les habitants d'Eretz-Israël n'étaient pas tenus de voyager à Ouman car, ici, "La lumière du Juste resplendit de tout son éclat", ce qui n'est pas le cas en Diaspora, idée qui revient constamment, chez les disciples, à toutes les générations (cf. op. cit. page 1).

Nombreux sont ceux qui font remarquer que la Providence divine est tout spécialement tangible en Eretz-Israël, "Pays qui se trouve constamment sous la surveillance de Dieu ; l'Eternel, ton Dieu, l'a constamment sous les yeux, depuis le début de l'année (entendu par-là, depuis la veille de "Rosh Hashana"), jusqu'à la fin de l'année (la veille du grand jour) (Deut. XI, 12), fait d'essence qui ne se retrouve nul part ailleurs".Aucun être créé, même Juste ou prophète, ne pourrait modifier ce

que dit (explicitement) ce verset" (cf. page 2). Serait-il pensable que le grand Maître prescrive de quitter systématiquement Eretz-Israël durant ces jours auxquels la Thora attache une telle importance (Page 2) ?!

"Rabbi Shimon, disciple et serviteur de notre Maître, de mémoire bénie, ici-bas et - comme le lui a promis son Maître- au monde futur, n'a jamais quitté Israël à "Rosh Hashana" pour se rendre à Ouman (page 2). Il ne s'y est rendu qu'à "Shavouot" pour marier son fils... Bien qu'il fût conscient que le "Kibboutz" (le grand rassemblement à Ouman, à "Rosh Hashana") devait bientôt avoir lieu, ... il est revenu en Eretz-Israël immédiatement après pour y passer "Rosh Hashana" (page 2-3).

"Dans le même esprit, Rabbi Abraham fils de Rabbi Na'hman –qui vivait en Eretz-Israël- précisait bien qu'on ne devait pas quitter Eretz-Israël pour voyager à Ouman (à "Rosh Hashana"), rapportait clairement Rabi Lévi Its'hac" (page 3).

"Notre éminent Maître, Rabbi Nathan, voyagea en Eretz-Israël bien qu'il sût qu'il risquait de ne pas être à Ouman à "Rosh Hashana", ce qui se passa effectivement. De là, on apprend qu'Eretz-Israël à la préséance sur Ouman" (page 3).

"Notre Maître, Rabbi Nathan, prescrit à son fils, Rabbi Its'hac, d'aller en Eretz-Israël lorsqu'il aurait 60 ans, entendu par-là, comprit-il après enquête, qu'il ne devait pas se rendre à Ouman à "Rosh Hashana", ce qu'il s'interdit effectivement" (page 3).

"A "Rosh Hashana", Rabbi Méïr Tafliker, le disciple par excellence de notre Maître Rabbi Nathan, ne voyageait pas d'Eretz-Israël à Ouman" (page 4).

Rabbi Na'hman de Toulzin "adressa une lettre (publiée à la fin du ""Alim Latéroufa") aux habitants d'Eretz-Israël. Il savait, leur dit-il, qu'ils ne se rendaient pas à Ouman ; néanmoins, il ne leur en tenait pas rigueur, recevant cela comme normal. Plus encore, il les encourageait à rester et à ne pas dépenser ne serait-ce qu'un centime pour la Diaspora" (Page 4).

"A l'époque de Rabbi Abraham fils de Rabbi Na'hman, on ne se rendait pas d'Israël à Ouman bien que le voyage en bateau fût aisé, hormis Rabbi Na'hman de Toulzin. D'ailleurs, expliquait-il en manière de justification, il ne s'y rendait pas lors du "Kibboutz" mais uniquement pour diffuser la pensée de Rabbi Na'hman parmi les

habitants des petits villages et surtout pour les encourager inlassablement à quitter la Diaspora et s'installer en Eretz-Israël, habitants d'Ouman compris" (page 4).

"Rabbi Abraham fils de Rabbi Na'hman ... disait : °Bien au contraire ! La manière la plus achevée d'être auprès de notre Maître c'est d'être en Eretz-Israël°" (page 5).

Il disait encore "A ceux qui vouaient leur vie à la Thora ... qu'il ne fallait pas voyager à Ouman à "Rosh Hashana" (page 6).

"Rabbi Lévi Its'hac fit le témoignage suivant : °J'ai entendu de Rabbi Abraham fils de Rabbi Na'hman en personne ... qu'à "Rosh Hashana" on ne devait pas voyager (d'Israël à Ouman) ° (page 6) ... Rabbi Lévi Its'hac disait lui-même explicitement ... qu'ils n'ont pas eu le mérite d'être enterrés en Eretz-Israël parce qu'ils ont quitté la Terre sainte pour voyager à Ouman à "Rosh Hashana"" (page 6).

"Etre en Eretz-Israël est une obligation ; permettre de la quitter pour se rendre sur le tombeau des Justes est une question controversée. Un père qui suit fidèlement les prescriptions de la Thora n'ordonne pas à ses enfants de quitter Eretz-Israël pour venir le voir en Diaspora mais c'est lui qui fait le voyage. Dans cet esprit, Rabbi Abraham fils de Rabbi Na'hman écrivait que notre Maître, de mémoire bénie, demeurait Jérusalem, près du "Kotel", (où il se trouvait également à Rosh Hashana). Affirmer que notre Maître se trouve à Ouman et non pas en Israël avec nous c'est pécher par matérialisation d'esprit et porter préjudice à Eretz-Israël et à la dignité du Juste" (page 6-7).

"En Eretz-Israël on donnait (entre autres) à notre saint Maître, (Rabbi Yéhouda Hanassi) le titre de "Rabbi" ("Mon Maître") ; en revanche, en Diaspora, on donnait aux grands Maîtres le titre de "Rav", à rapprocher de "riv" querelle, inhérente à l'état de Diaspora, comme expliqué dans les "Likouté Moharan" (par. 48) (page 7).

"Rabbi Abraham fils de Na'hman disait : - L'âme de Moïse, qui est celle du Messie se trouve en Eretz-Israël et en Diaspora mais, essentiellement, au lieu de la sainteté (en Eretz-Israël)" (page 7).

"Notre Maître vénéré, Rabbi Na'hman, disait de se rendre auprès de lui à "Rosh Hashana" mais pas sur sa tombe. En fait, durant toutes les générations, personne ne s'y rendait à "Rosh Hashana" (page 8).

"Et on dénommera "saint" quiconque aura été sauvé dans Sion et épargné dans Jérusalem, quiconque aura été marqué pour la vie à Jérusalem" (Is. IV, 3, cité en page 11).

(Traduit et adapté par Maïmon Retbi)

**Il peut arriver que contre notre volonté, nous envoyions de nouveau cette newsletter à quelqu'un qui ne veut pas ou plus la recevoir. Veuillez nous en excuser par avance, et nous le signaler immédiatement, nous mettrons tout en oeuvre pour que cette erreur ne se renouvelle plus.**

**Merci pour votre indulgence.**



**Yechiva Ateret Jerusalem** B.P. 1076 Jerusalem 91009 Tel : 02-6284101 Fax : 026261528

**www.ateret.org.il** Inscription et contact: [mororly@bezeqint.net](mailto:mororly@bezeqint.net)

